

## Du proto-soi social au sujet moral: rupture ou continuité?

Fabrice CLÉMENT

### La posture naturaliste

Les sciences humaines ont pour habitude de considérer que l'apport des sciences naturelles n'est pas pertinent à l'avancement de leurs propres recherches. Cet *a priori* disciplinaire repose sur une croyance rarement explicitée: au cours de l'histoire naturelle, l'émergence de capacités tout à fait extraordinaires aurait pour ainsi dire poussé les sujets humains hors de l'ordre de la nature. Cette idée, qui fait de l'espèce humaine une espèce «à part», a l'avantage de flatter favorablement l'*ego* des humains qui, comme on le sait, ont beaucoup de peine à admettre leur nature animale (DECONCHY 1993). Par contre, en cédant à ce penchant, les sciences humaines et sociales se condamnent à fonctionner en vase clos, sans point de contact avec la science «en général».

Ce chapitre vise à défendre une autre manière de concevoir la pratique des sciences sociales en revendiquant une continuité, aussi bien ontologique qu'épistémologique, entre les sciences de la nature et les sciences de la culture. Cette tentative s'ancre dans un constat «métaphysique»: de nos jours, la nature des composants élémentaires de notre univers n'est plus définie par la philosophie ou la religion mais par les sciences naturelles, en particulier la physique, la chimie et la biologie<sup>1</sup>. Dans ce contexte, il paraît pour le moins étrange de s'obstiner à adopter deux poids deux mesures en accordant un traitement différent, «acausal», à la réalité humaine tout en admettant que les humains ne sont pas, en fin de compte, constitués d'autre chose que de matière.

Dans les pages qui suivent, nous allons proposer un point de vue sur le sujet humain et la moralité qui peut être qualifié de «naturaliste». Ce terme désigne toute «démarche philosophique consistant à harmoniser l'explica-

<sup>1</sup> «Nous vivons dans un monde entièrement composé de particules physiques se mouvant dans des champs de forces. Certaines sont organisées en systèmes. Certains de ces systèmes sont des systèmes vivants et certains de ces systèmes vivants ont acquis la conscience au cours de l'évolution. Avec la conscience vient l'intentionnalité, la capacité d'un organisme à se représenter des objets et des états de faits du monde lui-même.» (SEARLE 1996, p. 7, ma traduction)

tion philosophique avec les lois, les théories et les méthodes des sciences de la nature» (PROUST 2005). Dans un premier temps, nous allons présenter la conception «traditionnelle» qui tend à expulser le sujet humain de la nature. Ceci nous permettra de souligner la résistance à toute forme de naturalisme qu'entraîne le «point de vue du sujet». Nous exposerons ensuite brièvement l'avantage d'une démarche qui met le langage au coeur de la spécificité humaine. Une fois mis en évidence les problèmes posés par le paradigme linguistique, nous montrerons qu'il est possible d'enraciner le sujet moral dans la nature, en insistant sur trois caractéristiques essentielles de la morale: l'aspect normatif des préceptes moraux, l'exigence de réflexivité de la part du sujet moral et la prise en compte des intérêts d'autrui dans les actes «moraux».

La posture que nous allons adopter, pour peu que l'on s'attache à la première partie du mot composé «sciences sociales», semble en un sens complètement aller de soi. Elle revient de fait à inscrire notre compréhension de l'être humain dans le giron des autres disciplines et à tenter de faire avancer l'une des plus spectaculaires entreprises humaines: la science.

### Le sujet humain en apesanteur causale

La question morale n'est pas le domaine où la perspective naturaliste est la plus simple à adopter. D'un point de vue grammatical, l'action morale semble être indissociable d'une vision du sujet humain autonome, responsable de ses choix et de leurs conséquences. Cette conception est particulièrement bien illustrée chez un penseur qui a remarquablement bien étudié les ressorts de l'identité personnelle et de l'éthique: Paul RICŒUR. Pour lui, le sujet a un caractère premier qui s'impose ou préexiste à toute analyse et qui ne peut être «réduit» à une quelconque dimension matérielle<sup>2</sup>. Le sujet (l'Homme) ne peut pas, par conséquent, être «expliqué».

«Expliquer, c'est toujours ramener le complexe au simple. Appliquée à la psychologie, cette règle qui fait la noce des sciences de la nature, aboutit à construire l'homme comme une maison, c'est-à-dire à poser d'abord les assises d'une psychologie de l'involontaire et à couronner ces premiers étages de fonctions par un étage supplémentaire qu'on appelle

<sup>2</sup> On reconnaît ici une tendance très profonde qui, en un sens, appartient à l'arrière-plan inconscient de la plupart des philosophes. Sur la tendance à l'antipsychologisme en philosophie, on peut se référer à CLÉMENT 1997.

volonté. (...) la compréhension procède de haut en bas et non de bas en haut. Loin qu'on puisse dériver le volontaire de l'involontaire, c'est au contraire la compréhension du volontaire qui est première dans l'homme. Je me comprends d'abord comme celui qui dit «je veux». (RICŒUR 1983, pp. 8-9).

La prise de position sans ambages de RICŒUR est symptomatique de toute une tradition pour laquelle le soi (le *self*) se situe bel et bien en-deçà – ou au-delà – de toute causalité matérielle: le sujet s'autodétermine dans un geste qui serait «hors nature». Ainsi, pour RICŒUR, «la conscience n'est pas un phénomène naturel» (RICŒUR 1983, p. 67).

Cette perspective, qui suscite l'accord tacite du sens commun, est moins évidente qu'il n'y paraît de prime abord. Tout d'abord, elle se heurte à une difficulté philosophique de taille, appelée le «problème de l'homoncule». La personne semble mue par une instance interne qui dirige le comportement de l'organisme qu'elle habite: un homoncule. Mais qu'est-ce qui, au sein de cet homoncule, est responsable des décisions? On ne peut qu'imaginer un autre homoncule, et ainsi de suite à l'infini! Bref, le recours à une instance interne susceptible d'être à l'origine des décisions individuelles n'est pas très satisfaisant d'un point de vue ontologique (DENNETT 1991). Par ailleurs, d'un point de vue épistémologique, elle semble ruiner tout espoir de recherche scientifique «objective». En effet, le sujet, par essence 'subjectif', n'est accessible qu'à la première personne du singulier et ne peut donc être appréhendé du point de vue de la troisième personne, extérieure et impersonnel, de l'observateur (MCGINN 1991). Or, si l'on acceptait cette perspective subjectiviste, les sciences de l'Homme seraient condamnées à une forme de «mystérianisme», la compréhension des ressorts psychologiques des individus échappant à l'emprise de toute étude scientifique objective (CLÉMENT & MALERSTEIN 2003).

### Le langage comme «objet» des sciences humaines

Afin d'échapper aux affres du subjectivisme, les sciences humaines ont vu émerger un modèle susceptible de leur assurer un sol ontologique plus solide: le langage. Celui-ci présente à première vue plusieurs avantages. D'une part, il possède un ensemble de propriétés qui permettent de sortir de l'impasse «subjectiviste». En un sens, il préexiste en effet aux individus qui le parlent et peut donc être étudié de l'«extérieur», de manière objective. On peut ainsi prendre pour objet la sémantique d'une langue (les dictionnaires) ou sa syntaxe (les grammaires). Dans le même temps,

le langage assure à l'humanité une unicité à laquelle nous semblons tenir plus que tout. Car le langage, en tant que système de signes muni d'une part d'une sémantique qui attribue aux mots un sens fixé par la communauté linguistique et d'autre part d'une syntaxe qui permet de combiner ces signes en ensemble significatifs, est une «œuvre d'art» (ROUSSEAU 1990) dont la maîtrise est réservée aux humains (TERRACE 1979). Le langage semble ainsi apporter aux sciences humaines cet «observable» dont elles ont tant besoin tout en préservant l'unicité du sujet humain.

A ce stade, il convient d'apporter une précision conceptuelle: le langage peut être envisagé de deux manières différentes. Tout d'abord, pour reprendre une définition du *Grand Robert*, on peut le considérer comme «une fonction d'expression verbale de la pensée, soit intérieure, soit extérieure». Cette conception, que l'on pourrait qualifier d'*instrumentale*, a des ambitions théoriques relativement modestes et il ne vaut guère la peine de s'y arrêter car elle ne résout en rien la problématique du sujet (celui qui s'exprime, justement, au moyen du langage). Par contre, il existe une conception beaucoup plus ambitieuse, que l'on pourrait qualifier de *structurelle*. Selon cette conception, le langage constitue un système de renvoi qui, pour nous autres humains, médiatise notre rapport au monde: «Le fait que dans mes explications concernant le langage, je suis bien obligé d'user du langage entier (non pas d'un préparatoire, provisoire) indique à lui seul que je ne puis produire quelque chose d'extérieur quant au langage» (WITTGENSTEIN 1990, § 120). Cette conception «totalisante» du langage a connu un succès considérable dans les sciences humaines, et elle a connu son acmé avec les ethnelinguistes Edward SAPIR et Benjamin LEE WHORF qui, fascinés par les langues amérindiennes, furent convaincus que l'esprit humain se confond en fait avec la langue «qui le parle». Pour WHORF, nous disséquons la nature en suivant les contours dessinés par les langages de nos communautés. L'esprit, grâce auquel nous organisons le flux kaléidoscopique de nos impressions sensorielles, est ainsi ramené aux systèmes linguistiques qui l'habitent (WHORF 1956). Cette perspective, qui fait de la langue un médium, un filtre qui non seulement nous met en contact avec le monde mais constitue notre univers, a connu dans les sciences humaines et sociales un succès considérable. Les travaux de FOUCAULT en histoire («*episteme*»), de GEERTZ en anthropologie (envisager les «cultures comme des textes»), de DERRIDA en philosophie («intertextualité»), sans oublier le fameux «l'inconscient est structuré comme un langage» de LACAN, montrent bien combien le langage est devenu pour beaucoup l'étalon épistémologique des sciences de l'Homme.

Comment, dans cette conception, aborde-t-on le problème du sujet? Essentiellement en montrant qu'il correspond à une «place» au sein d'un système. Le sujet, c'est en fait l'occupant de la place du «je» dans un système linguistique. Les individus sont «appelés» par la langue dans laquelle ils grandissent à occuper cette première personne du sujet et à se produire, dans un mouvement dialogique, comme le complément d'un «tu» à la deuxième personne du singulier. Les sujets, dans la mesure où ils se construisent *de facto* en interaction, sont en quelque sorte inscrits dans la grammaire d'une langue<sup>3</sup>. C'est en apprenant une langue que l'on se trouve «invité» («contraint»?) à prendre les places qui nous sont assignées, notamment par les pronoms personnels. Sans langage, pas de sujet. Et sans sujet, pas de morale.

### Le défi naturaliste

Si le paradigme linguistique comporte pour le spécialiste des sciences sociales l'avantage de pouvoir adopter une démarche de type objective, il présente une grosse difficulté pour la perspective naturaliste. En misant sur le langage, on réintroduit en effet un fossé entre l'Homme et le reste de l'univers puisque cette capacité symbolique est réservée à l'espèce humaine. Si l'on tient à poser la question morale en termes naturalistes, il convient par conséquent de relativiser quelque peu l'importance du langage dans la constitution du sujet. Autrement dit, si nous sommes les seuls êtres vivants (à notre connaissance) à être doués d'une capacité langagière, le défi naturaliste consiste alors à montrer qu'un certain nombre de caractéristiques présentées comme consubstantielles au langage sont – au moins partiellement – présentes auprès d'êtres dénués de langage, qu'il s'agisse de nos proches cousins les primates, ou de ceux qui ne maîtrisent pas encore le système linguistique, les enfants.

Quelles sont donc les propriétés dont nous avons besoin pour écrire une préhistoire *a-langagière* du sujet moral? Afin de les déterminer, on peut se tourner vers l'indispensable *vade-mecum* proposé par Christine CLAVIEN (introduction à ce volume). Tout en nous précisant combien il est difficile de définir la morale, celle-ci énumère un certain nombre de composants permettant de circonscrire cette notion complexe. Schématiquement, cette complexité peut être réduite en ramenant ces composants à trois grandes classes. D'une part, la morale renvoie à des *normes* de conduite.

<sup>3</sup> «Quelle est donc la réalité à laquelle se réfère *je* ou *tu*? Uniquement une «réalité de discours», qui est une chose très singulière. (BENVENISTE 1966, p. 252).

Ces dernières sont acceptées par un grand nombre de personnes dans un groupe donné, qui s'attendent à ce qu'elles soient suivies par chacun. Leur non-respect est ressenti – émotionnellement – comme une violation des droits d'autrui. D'autre part, la moralité est associée à un acte *réflexif*, à une délibération sur le cours d'action à suivre. Les comportements ne sont pas donc conçus comme étant mécaniquement déterminés: c'est ce «jeu» délibératif – au sens où l'on dit que deux pièces d'une machine «ont du jeu» – qui permet de considérer que les agents moraux sont responsables de leurs actions. Une fois un cours d'action accompli, il est donc présumé que les agents moraux auraient eu la possibilité d'agir différemment: leur comportement n'était pas soumis à une causalité externe déterminante, ou *causé* par des mécanismes qui resteraient impénétrables à la conscience. Enfin, la morale est intrinsèquement liée aux *intérêts d'autrui*, ou du moins de ceux qui sont considérés comme nos semblables (SPERBER 1993). C'est sous cet angle que l'on peut qualifier les actions de moralement «justes» (respect de l'équité) ou «bonnes» (prise en compte du bien-être d'autrui).

Afin d'illustrer la manière d'aborder la question du sujet moral dans une perspective naturaliste, nous nous proposons de tenter de débusquer, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques-uns des composants élémentaires susceptibles de sous-tendre ces composants essentiels de la morale. Tout d'abord, pour ce qui est de la dimension réflexive, nécessaire à la constitution du sujet moral, nous allons proposer une conception de la conscience de soi dont les bases ne sont pas essentiellement linguistiques. La dimension normative des actions morales sera ensuite abordée en montrant que la détection et la prise en compte de la normalité existent aussi bien chez les très jeunes enfants que chez les primates. Enfin, nous rattacherons la prise en compte des intérêts d'autrui aux travaux menés sur l'empathie et les neurones miroirs.

### La conscience de soi

Au sein de la perspective naturaliste, la notion de «sujet» n'a pas vraiment bonne presse. Lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit en effet que ce concept est assez mystérieux. Son étymologie elle-même (lat. *subjectum*, part. pas. de *subjicere*, jeter dessous) suggère la présence d'une entité persistante qui serait à la source des actions d'un organisme capable de s'exprimer et d'agir à la première personne du singulier. De quel «bois» cette instance souveraine pourrait-elle bien être faite alors que le corps (et donc le cerveau) est, à la manière du bateau de Thésée, continuellement modifié? De quelle nature pourrait bien être cet étrange